






 Cosmebio	 Nature et Progrès	 Natruue	 Cosmos	 EcoCert	 BDIH	 One Voice (Leaping Bunny)	 TESTÉ
<p>Label français. Se décline en label Eco (écologique) et label Bio (écologique et biologique), plus strict.</p>	<p>Label français. Délivré par des producteurs, des transformateurs et des consommateurs regroupés en fédérations.</p>	<p>Label européen. Lancé par des industriels allemands et suisses.</p>	<p>Label européen. En cours d'élaboration.</p>	<p>Label français. Pour une marque, il suffit de présenter un seul produit conforme pour obtenir sa labellisation.</p>	<p>Label allemand. 60% des produits d'une même marque doivent répondre au cahier des charges avant que le premier produit obtienne la labellisation.</p>	<p>Label français représentant français de l'ECEAE (Coalition européenne pour mettre fin à l'expérimentation animale).</p>	<p>Allégation qui n'a aucune valeur ajoutée, pas plus que les allégations « Testé dermatologiquement », « sous le contrôle de dermatologues » ...</p>
<p>GARANTIES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 95% d'ingrédients naturels ou d'origine naturelle, dont 5% issus de l'agriculture bio (Label Eco) ou 10% (Label Bio). • 5% d'ingrédients de synthèse autorisés. 	<p>Toutes les matières premières végétales sont issues de l'agriculture bio. Les producteurs transforment leurs ingrédients grâce à des procédés mécaniques ou de chimie simple, dite douce.</p>	<p>3 catégories:</p> <ul style="list-style-type: none"> • cosmétiques naturels (quantité minimale d'ingrédients naturels), • cosmétiques naturels en partie bio (au moins 70% d'ingrédients bio), • cosmétiques bio (au moins 95%). 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 95% du produit fini doit provenir d'une agriculture naturelle (dont 20% bio). • 5% de produits de synthèse autorisés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 95% du produit doit être d'origine naturelle, dont au moins 10% de bio. • 5% d'ingrédients de synthèse autorisés. (Parfums de synthèse, colorants, silicones et glycols interdits.) 	<p>Le fabricant doit respecter une liste positive d'ingrédients autorisés. Parmi eux, certains (olive, camomille, jojoba, etc.) sont obligatoirement issus de l'agriculture bio.</p>	<p>Aucun test sur les animaux n'est pratiqué ni sur le produit fini, ni sur les ingrédients, ni durant le processus de fabrication.</p>	<p>Le fabricant a l'obligation légale de réaliser des tests de toxicité et de tolérance.</p>
<p>MAIS ENCORE</p> <p>Le + Un pourcentage minimum d'ingrédients naturels et bio est exigé.</p> <p>Le - Huiles végétales et huiles de synthèse d'origine végétale ne sont pas différenciées.</p>	<p>Le + C'est le plus exigeant des labels cosmétiques.</p> <p>Le - Les produits portant ce label sont moins nombreux sur le marché.</p>	<p>Le + L'eau n'entre pas dans la composition en tant qu'ingrédient bio.</p> <p>Le - Le système des 3 catégories rend le label un peu confus.</p>	<p>Le + Les normes sont très complètes.</p> <p>Le - Deux labels européens sur le même marché.</p>	<p>Le + La transparence de l'information sur l'étiquetage des produits.</p> <p>Le - Entre dans la composition une « eau florale bio » dont la part aqueuse n'est pas bio.</p>	<p>Le + L'eau n'entre pas dans la composition en tant qu'ingrédient bio.</p> <p>Le - La liste des ingrédients naturels autorisés n'est pas accessible au consommateur.</p>	<p>Le + Le label contrôle le produit de A à Z.</p> <p>Le - Légalement, les tests sur les animaux sont déjà interdits sur tous les produits finis depuis 2004.</p>	<p>C'est un argument marketing, non pas un label.</p>
<p>● ●</p>	<p>● ● ● ●</p>	<p>● ● ● ●</p>	<p>● ● ● ●</p>	<p>● ●</p>	<p>● ● ● ●</p>	<p>● ●</p>	<p>●</p>